

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT ASSOCIATIF : ÉTAPES ET RÉGLEMENTATION



ORGANISATEUR : HARMONIE - LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE BEAUVAIS

THÈME : LA GESTION DE PROJET

Initiation

Gratuit

2h

Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation offre aux dirigeants, bénévoles et salariés associatifs une méthode claire pour organiser un événement, depuis l'idée initiale jusqu'à sa réalisation. Les participants découvriront les étapes essentielles : définition des objectifs, montage logistique, mobilisation des bénévoles, communication, budget... Une part importante sera consacrée à la réglementation : déclarations, sécurité, assurances, autorisations, accessibilité. Ils repartiront avec les repères nécessaires pour concevoir des événements associatifs sûrs, structurés et réussis.

DATE(S) DE LA FORMATION

28 avril 2026

18H00-20H00

POUR S'INSCRIRE

03 44 79 40 78

vieassociative@beauvais.fr

<https://formations-benevoles-hautsdefrance.org>

LIEU DE LA FORMATION

Maison des Associations Harmonie - 25 rue Maurice Segonds
60000 Beauvais

STRUCTURE FORMATRICE

Harmonie - La Maison des Associations de Beauvais

[Voir la présentation de cette structure](#)